

**Assemblée Générale Ordinaire
de la
FEDERATION des VINS de BERGERAC et DURAS
Vendredi 26 janvier 2018 à 9h00
Salle des fêtes de Monbazillac**

L'assemblée générale de la Fédération des Vins de Bergerac et Duras est **ouverte à tous les déclarants de récolte à jour de leur cotisation**, sur la base de la récolte 2016 (dernière récolte connue dans sa totalité).

L'émargement des adhérents présents ou représenté étant terminé, le président ouvre la séance à 9h25 et expose le défaut de quorum et clos la séance. En effet après décompte, la situation est la suivante :

Nombre d'inscrits (adhérents DR 2016) :

Opérateurs producteurs : 817
Vinificateurs (caves coopératives) : 7
Vinificateurs (négociants) : 3
Total des inscrits : 827

Nombre de voix (1 voix pour 10 ha en AOC et 1 voix pour 100 hl en IGP) :

Opérateurs producteurs : 1575 voix AOC et 224 voix IGP
Vinificateurs (caves coopératives) : 6 voix AOC et 162 voix IGP
Vinificateurs (négociants) : 3 voix AOC et 0 voix IGP
Voix totales : 1970

Emargement :

	Nombre d'opérateurs	Nombre de voix AOC	Nombre de voix IGP
Présents opérateurs	93	274	71
Présents vinificateurs cave	2	2	27
Présents vinificateurs négociants	0	0	0
Pouvoirs opérateurs	45	109	5
Pouvoirs vinificateurs cave	1	1	52
Pouvoirs vinificateurs négociants	0	0	0
Voix totales		386	155

Soit un total de 541 voix pour 1970 voix inscrites soit 27.46%, le quorum du tiers n'est pas atteint.

L'article 16 des statuts prévoit : « L'assemblée générale statue à la majorité des voix à condition que le tiers au moins des adhérents composant ladite assemblée soit présent ou représenté. A défaut, une nouvelle Assemblée est convoquée et délibère, quel que soit le nombre des présents ou représentés, et statue à la majorité des voix. »

Compte-tenu de ces éléments, à 9h30 comme le prévoit la convocation, le Président prend la décision d'ouvrir une nouvelle assemblée générale de l'ODG de Bergerac-Duras Cette assemblée générale délibèrera, quel que soit le nombre des présents, sur le même ordre du jour.

Le Président, **Eric CHADOURNE**, remercie les nombreux adhérents présents ou représentés ce jour ainsi que les personnalités qui ont bien voulu se joindre à l'assemblée. Il salue en particulier la présence de Monsieur HEUGAS-LACOSTE, représentant la Sous-Préfète de Bergerac ainsi que Michel DELPON député de la Dordogne..

Deux scrutateurs sont nommés par l'Assemblée, Madame Doriane BOUCHER (section Bergerac) et Monsieur Roland LESPINE (section Côtes de Duras).

1°/ Compte-rendu des AG du 26 janvier 2017

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 2017 à Bergerac a été adopté à l'unanimité par les adhérents, par vote à mains levées.

2°/ Compte-rendu d'activité 2016/2017

Le président demande au directeur de la FVBD de présenter le rapport d'activité portant sur la période d'octobre 2016 à décembre 2017 et l'exercice comptable du 1/10/2016 au 30/09/2017.

Les détails de ce rapport d'activité sont joint en annexe à compte-rendu.
L'Assemblée délibérera sur ce rapport lors du vote du quitus de gestion.

3°/ Compte-rendu financier 2016/2017

A l'issue de la présentation du rapport d'activité, Monsieur Laurent PICQ, expert-comptable pour la FVBD, présente le compte-rendu financier de l'exercice couvrant la période **du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017**. Lire le tableau complet en annexe 4 et 5 (les chiffres sont en milliers d'euros).

Le total des produits se monte à 1 220 878€ pour 1 171 471€ de charges, **soit un résultat positif de 49 407€** qui permettra de reconstituer les réserves de la FVBD.

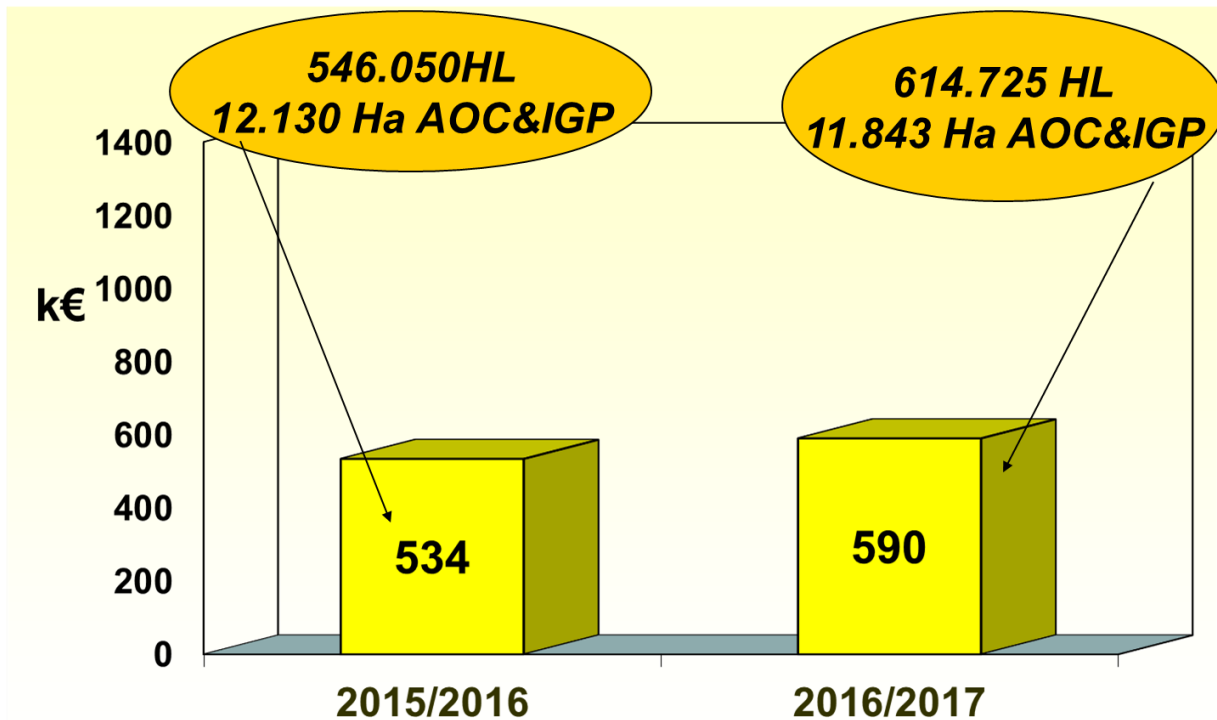
Le Trésorier explique que ce résultat est bien meilleur que les prévisions car suite au gel d'avril et les conséquences de la mauvaise récolte sur les finances de la FVBD, le bureau a fait le choix de restreindre les dépenses sur la fin de l'exercice. Ce bon résultat permettra de ne pas augmenter les cotisations en 2018.

L'expert-comptable présente ensuite les détails de son expertise.

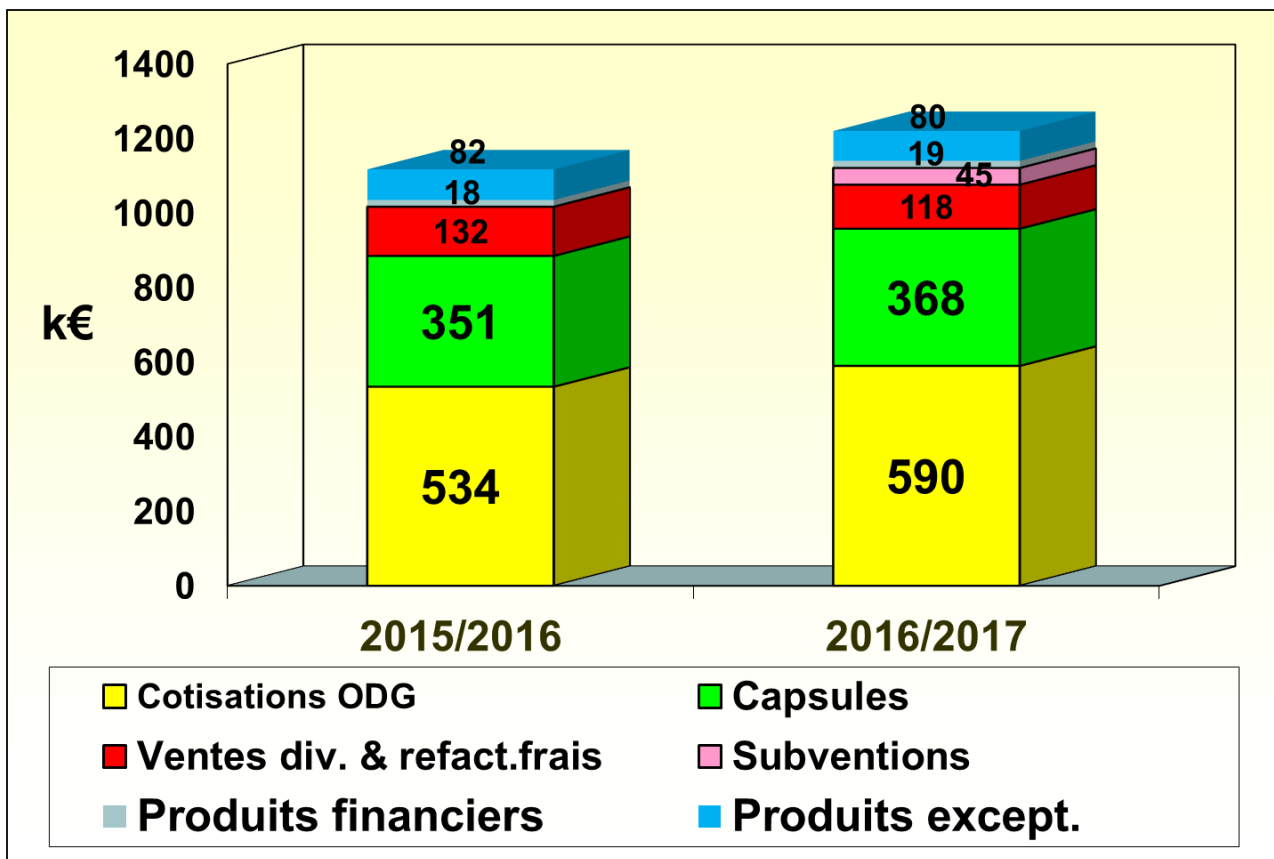
Les fonds dédiés pour les sections :

Syndicats	Montant initial	Fonds restant au 30/9/2016	Utilisation sur l'ex. 16/17	Fonds restant au 30/9/2016
BERGERAC	63 797€	37 360€	+ 22€	37 382€
ROSETTE	1 000€	2 621€	+ 490€	3 111€
PECHARMANT	13 58€	14 38€	-2 715	10 523€
MONBAZILLAC	34 387€	2 090€	+ 4 896€	6 985€
IGP	23 798€	24 573€	+ 3 780€	28 353€
TOTAL	136 440€	79 882€	+ 6 473€	86 355€

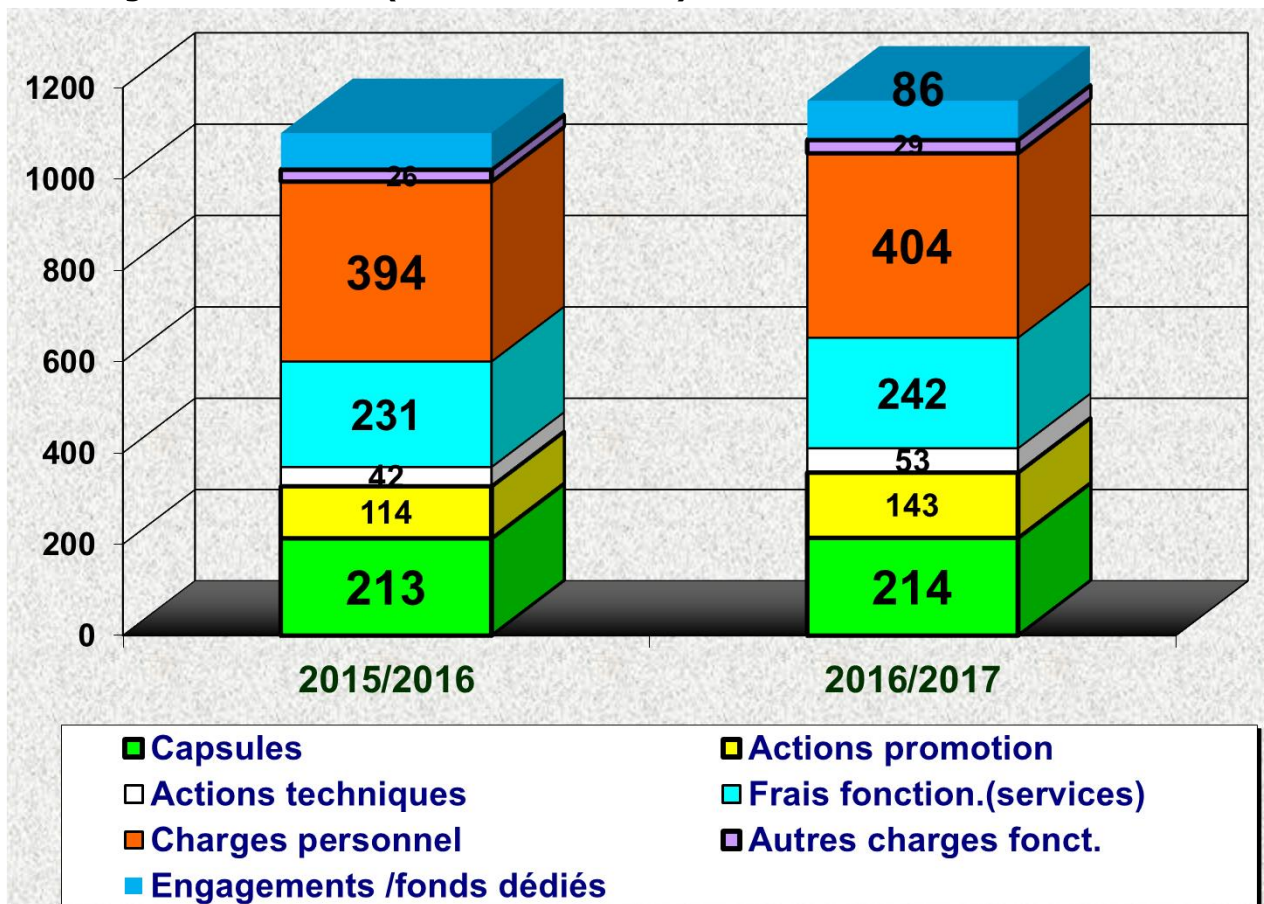
Les cotisations ODG 2016/2017 (en milliers d'euros)



Les Produits de l'exercice (en milliers d'euros)

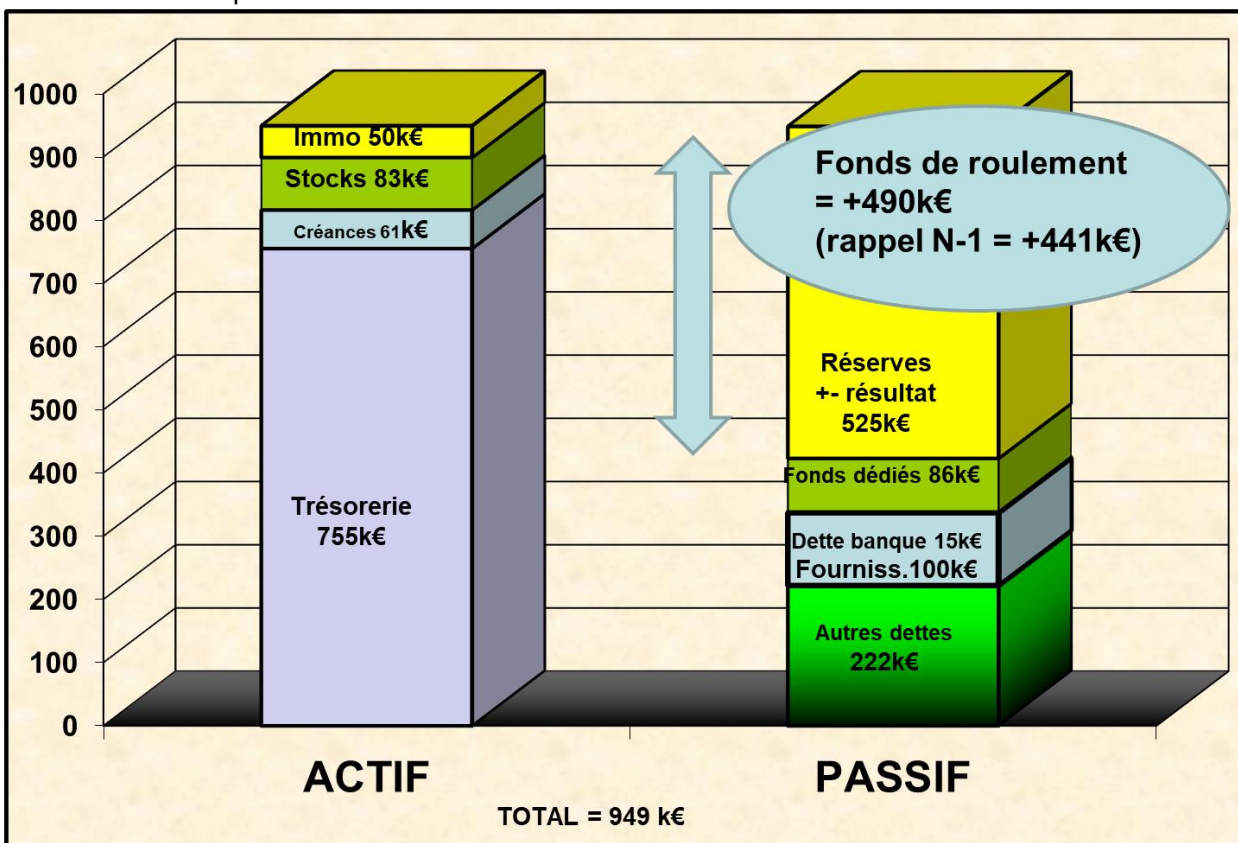


Les charges de l'exercice (en milliers d'euros)



Le Bilan :

La situation de la FVBD est saine avec un fonds de roulement de 490 000€, contre 441 000€ lors de l'exercice précédent.



4°/ Rapports annuels du commissaire aux comptes.

Exposé par Monsieur Jérôme PETIT du Cabinet « La Brégère », ce rapport est joint en annexe. Aucun commentaire particulier.

5°/ Rapport moral du Président

Intervention de Eric CHADOURNE, Président de la FVBD.

Nous parlerons encore longtemps de ce millésime 2017 si funeste pour notre viticulture. L'Europe entière a ainsi été touchée à divers niveaux. Les conséquences des gelées à répétition de fin avril se feront sentir sur nos exploitations et l'économie viticole locale pendant encore de longues années. Perdre près de la moitié de la récolte laisse des traces, mais pour certains d'entre nous perdre près de 90 % nous met en grand danger. Les agriculteurs ont généralement la peau dure, les viticulteurs en particulier, même si ce type d'aléa fait partie du métier, c'est très dur à vivre. Autant la nature peut être généreuse lors des grandes années, autant elle sait être ingrate et rude avec nous. Même dans les périodes d'abondance il ne faut jamais céder à l'euphorie et apprendre à en garder sous le pied. Chaque fois les plus faibles d'entre nous souffrent le plus, sachant que l'on a tous au cours d'une vie d'exploitant nos moments de faiblesse...

Tout d'abord je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui nous accompagnent en ces moments difficiles. Nos administrations et nos partenaires qui ont fait preuve d'une mobilisation efficace : services de la Préfecture, Douanes, Impôts, INAO, FranceAgrimer, Conseils départementaux de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, MSA, banques et Crédit Agricole, MSA, Chambre d'Agriculture de la Dordogne et du Lot et Garonne, Communauté d'Agglomération du Bergeracois. Nos organisations professionnelles et tout le personnel ont su nous écouter se dévouer et être efficacement chaque jour à nos côtés : en premier lieu notre ODG : la FVBD, notre interprofession : l'IVBD et au-delà le CNIV, la CNAOC, Vin et Société... Surtout merci à vous tous, les collègues viticulteurs administrateurs et autres, qui s'engagent dans toutes nos organisations, vous jouez un rôle essentiel au service de tous. Vous constituez la force vive de notre viticulture.

En février 2017, lors du premier conseil d'administration qui a suivi la dernière assemblée générale nous avons voté un programme d'actions ambitieux pour notre filière bergeracoise et duraquoise : permettez-moi d'en rappeler quelques points essentiels et fondamentaux :

La FVBD, notre ODG, et par-delà nous-mêmes, avons pour but de défendre nos appellations, qui n'ont de sens que par le terroir, les produits et les hommes (donc leurs exploitations et l'économie qui les fait fonctionner). Les entreprises viticoles de Bergerac et de Duras ont besoin d'être rentables afin d'assurer leur pérennité (elles doivent permettre aux hommes et aux femmes de notre région de vivre dignement de leur métier et d'investir). Dans cet objectif il est impératif de coller aux demandes et aux besoins de nos clients et des clients de nos clients : à savoir, bénéficier en confiance de produits de bon rapport qualité prix et respectant l'origine.

Il s'en est suivi la mise en place d'un plan d'actions qui a été voté par le conseil d'administration dès le 3 février 2017, dans la continuité des actions précédentes :

Réunions de la commission économique vrac interprofessionnelle (élargie aux courtiers). Ses débuts ont été pour le moins difficiles et virils, mais nous avons pu discuter et travailler efficacement avec le négoce. Il reste encore beaucoup à accomplir mais pas après pas il y a du progrès.

Le gel nous a coupé dans notre élan, mais nous n'oublions pas les objectifs fixés en termes de valorisation, nous ne lâcherons pas le morceau, d'autant que des jours meilleurs viendront au niveau de la production et qu'il faudra être en capacité d'agir le moment venu.

Le contrôle produit a été petit à petit infléchi de manière à entraver la mise en marché de produits indignes de l'appellation au niveau de leur prix. Je sais que quelques vigneron et négociants n'en sont pas très heureux, mais nous ne pouvons pas laisser quelques uns démolir les efforts commerciaux des autres.

Le problème de l'offre vrac a encore besoin d'être travaillé. Le gel nous laisse là aussi du temps, mais nous n'oublions pas la possibilité d'accompagner un regroupement de l'offre, les problématiques de financement et de portage des stocks. Dans le même sens nous n'avons pas eu besoin du blocage interprofessionnel des vins. La possibilité de déclasser les AOP en IGP Atlantique a été obtenue.

Par ailleurs il est dommage de ne pas voir fonctionner plus de contrats pluriannuels, ça peut être une solution de vrais partenariats entre négociants et producteurs, en tout cas partiellement. C'est une véritable opportunité. Nous devons créer un cadre collectif de fonctionnement de ces contrats pluriannuels à partir d'indicateurs pertinents.

Nous avons travaillé à la mise en œuvre du plan stratégique pour les vins de Bergerac et de Duras avec quatre axes importants :

- Le soutien aux exploitations en mutation et également en difficulté avec le diagnostic Passage. C'est un outil formidable, qui est financé en presque totalité. Je vous invite à tous vous inscrire. Vous êtes libres d'en penser ce que voulez, mais je puis vous assurer qu'il y a toujours quelque chose de bon à en tirer (ne seraient ce que quelques idées d'évolution pour vos exploitations). Une présentation précise vous sera faite en deuxième partie d'assemblée.
- Dès l'été, le projet de segmentation de l'offre de nos vins a concrètement démarré. Nous avons là une nouvelle histoire à écrire pour nos vins. Profitons-en pour initier des démarches innovantes : mentions valorisantes, dénomination village ou lieux dits, ouverture aux effervescents, adaptation de certains cahiers des charges (cépages résistants, modes de taille, rendements, etc...)
- Le travail de l'image de nos vins a été revu dans la continuité par l'IVBD, nous devons être encore plus énergiques. Avec la FVBD nous avons avec les autres productions du département continué le travail en synergie autour de l'image Périgord. C'est un axe fort qui doit nous apporter beaucoup, le Conseil Départemental s'implique fortement avec nous et ce dès le prochain salon international de l'agriculture en février. Je n'oublie pas non plus la mise en avant formidable que nous avons vécue lors du passage du tour de France.
- Nos organisations IVBD et FVBD autour des AOP et des IGP, ont grandement besoin d'évoluer tout en conservant leurs missions fondamentales : c'est l'objectif du projet de mise en place d'une nouvelle gouvernance. Nous sommes en plein travail sur la fixation d'objectifs clairs avec le redéploiement des missions et des moyens. Cette structuration vers une obligation de performance des organisations doit les rendre plus modernes, plus efficaces et plus réactives. Nous nous attacherons à retrouver de la proximité dans les prises de décision, en vous faisant participer encore plus directement au travers des sections.

Tous ces sujets seront abordés de nouveau en assemblée générale dès l'été et au cours des réunions de terrains, les décisions à prendre sont les vôtres, c'est vous qui décidez.

Je ne peux pas terminer sans aborder quelques sujets importants qui nous préoccupent grandement :

Le système assurantiel malgré quelques progrès n'est pas suffisamment performant et attractif, il en est de même du VCI. Or nous avons besoin de ces outils, c'est vital pour l'économie de nos exploitations. Des propositions sont en cours, nous devons aboutir rapidement.

Nous sommes par la nature même de la viticulture confrontée aux maladies et ravageurs de la vigne. Nos pratiques évoluent rapidement, nous faisons beaucoup de progrès dans la maîtrise de l'utilisation des produits phytosanitaires. Mais cela reste un sujet sensible et difficile. Je vous invite en cas de difficulté à faire remonter à la Fédération et à la Chambre d'agriculture les informations, il est important pour tous de progresser et d'expliquer comment nous travaillons.

Nous sommes inquiets des initiatives que nous voyons poindre autour des projets de la loi « santé ». Nous sommes tous conscients des problèmes d'alcoolisme et nous savons prendre nos responsabilités autour d'une consommation modérée et de plaisir de nos vins de terroir. Il s'agirait de « dénormaliser » la consommation de vin, en clair voir quelqu'un déguster un

verre de vin serait anormal... Nous ne laisserons pas passer de telles propositions presque prohibitionnistes et nous continuerons de défendre nos vins : produits de convivialité, de plaisir et de culture.

Nous suivons aussi la mise en place de l'obligation d'étiquetage des valeurs nutritives et des ingrédients du vin. La dispense qui nous était appliquée est mise à mal. Nous veillons avec la CNAOC, les autres organisations nationales et européennes à limiter les contraintes. Nous travaillons pour bon nombre d'entre nous sur des produits « artisans » de petites séries. Les obligations pourraient devenir rapidement très lourdes, limitons-les.

Nous avons aussi à suivre la réforme à venir de le PAC, et par de là de l'OCM (aides à la restructuration, aux investissements, etc..) avec un budget qui risque de réduire suite au Brexit et la place de l'agriculture dans le débat européen.

Comme vous pouvez le constater la tâche est rude et vaste. Mais ne rien faire serait certainement source d'échec, agir n'est pas non plus un gage de réussite absolue, mais au moins nous aurons essayé. De toute façon l'échec n'est pas une option. Nous avons en ce sens un atout maître : notre travail collectif dans l'intérêt de tous.

Pour conclure, malgré les temps difficiles je suis certain que nous pouvons être fiers de notre métier et de ses produits, ça vaut le coup se battre pour avancer. A vrai dire nous sommes à un vrai tournant de notre viticulture. Nous devons construire les bases nouvelles de la viticulture de demain. C'est celles que pratiqueront, je le souhaite, avec passion et enthousiasme nos enfants.

6°/ Approbation des comptes (vote du quitus de gestion)

Le Président demande aux deux scrutateurs nommés en début de séance, *Madame Doriane BOUCHER* et *Monsieur Roland LESPINE*, de superviser le vote.

Le président met au vote l'approbation des comptes, l'affectation du résultat (au report à nouveau) et le vote du quitus de gestion.

Il demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote à donc lieu à mains levées.

Résultat des votes :

- Approbation des comptes : unanimité.
- Affectation du résultat (déficit) : unanimité.
- Quitus de gestion : unanimité.

Au nom du Conseil d'Administration, le président remercie l'assemblée pour cette confiance unanime.

7°/ Budget 2017/2018

Le projet de budget préparé par le trésorier et le directeur en lien avec l'expert-comptable, a été validé par le conseil d'administration de la FVBD. Il tient compte des décisions de l'assemblée des sections du mois d'août 2016.

Le trésorier, Alain QUEYRAL, présente les données de ce budget.

Etat des DREV au 25/01/2018 :

- 477 revendications en 2009
- 467 revendications en 2010
- 444 revendications en 2011
- 440 revendications en 2012
- 423 revendications en 2013
- 420 revendications en 2014
- 467 revendications en 2015
- 458 revendications en 2016
- 435 revendications en 2017

2016	Superficies	Volumes
AOC du bergeracois	10 283 ha	282 183 hl
AOC Côtes de Duras	1 465 ha	61 619 hl
IGP Périgord	282 ha	10 462 hl

Prévision des volumes 2017 par catégorie : voir annexe 3

Montant total des cotisations = 410 798 €

Le budget prévisionnel 2017/2018 : voir annexe 4 et 5

- ▶ Produits = 867 100 €
- ▶ Charges Totales = 983 500 €
- ▶ Résultat prévisionnel négatif de **116 400 €**

Rappel des résultats antérieurs

- 2016/2017 : +49 407
- 2015/2016 : +16 500
- 2014/2015 : -36 460
- 2013/2014 : -132 020
- 2012/2013 : -12 370
- 2011/2012 : +13 130
- 2010/2011 : +48 300
- 2009/2010 : +59 700
- 2008/2009 : +4 000
- 2007/2008 : - 78 800

Moyenne décennale - 6 861€

Mise au vote du budget :

Le Président demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote à donc lieu à mains levées.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Au nom du Conseil d'Administration, le président remercie l'assemblée pour cette confiance unanime.

8°/ Motions

Le président propose à l'assemblée générale le texte d'une motion au sujet de l'assurance récolte, tel qu'il l'a abordé dans son rapport moral.

Motion 1 Assurance récolte.

Compte-tenu :

D'une part de la grande fragilité des exploitations viticoles de Bergerac et Duras suite à la très faible récolte 2017,

D'autre part de la nécessité de renforcer la confiance dans le système assurantiel nécessaire à la pérennité des exploitations viticoles,

Nous demandons aux autorités compétentes de régler le plus rapidement possible les aides attendues sur les assurances des récoltes passées et ceci afin d'inciter les, producteurs à s'assurer pour la récolte 2018.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

9°/ Renouveau des administrateurs

Conformément à l'article 20 des statuts votés le 28 janvier 2014 et modifié le 7 avril 2015, il sera procédé au renouvellement des administrateurs de la FVBD, par section, lors de l'AG annuelle de janvier.

Les administrateurs sortants devront se positionner avant la date de l'AG. Les adhérents seront informés par le biais de la convocation et pourront faire acte de candidature par écrit (courrier, fax ou courriel) 48 heures avant l'AG. **Les candidats devront être issus du comité de section pour laquelle ils briguent le poste d'administrateur.**

Après avoir renouveler l'ensemble des administrateurs en 2015, les prochains renouvellements se feront selon le rythme suivant :

- ✓ 2016 : 16 administrateurs de la section Bergerac,
- ✓ 2017 : 7 administrateurs de la section Monbazillac, 3 administrateurs de la section Montravel et 2 administrateurs de la section IGP Périgord,
- ✓ 2018 : 6 administrateurs de la section Côtes de Duras, 4 administrateurs de la section Pécharmant, 1 administrateur de la section Saussignac et 1 administrateur de la section Rosette.

Le Président ouvre les élections.

Section Côtes de Duras : 6 administrateurs

Administrateurs sortants candidats :

- ▶ Madame Marie-Josée BIREAUD
- ▶ Monsieur Patrick BLANCHETON
- ▶ Monsieur Patrice COMBAUD
- ▶ Monsieur Fabrice PAUVERT (responsable de section)
- ▶ Monsieur Alain SOUNALET
- ▶ Monsieur Thierry TEYSSANDIER

Le Président demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote à donc lieu à mains levées.

Résultat des votes : les administrateurs sont élus à l'unanimité.

Section Pécharmant : 4 administrateurs

Administrateurs sortants candidats :

- ▶ Monsieur Bertrand BAUDRY
- ▶ Monsieur Eric CHADOURNE
- ▶ Monsieur Didier ROCHES (responsable de section)

Administrateur ne se représentant pas :

- ▶ Monsieur Julien PRIOLLAUD

Candidat : aucun candidat supplémentaire, un poste restera vacant pour un an.

Le Président demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote à donc lieu à mains levées.

Résultat des votes : les administrateurs sont élus à l'unanimité.

Section Rosette : 1 administrateur

Administrateurs sortants candidats :

- ▶ Monsieur Franck DECOURROUX

Le Président demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote à donc lieu à mains levées.

Résultat des votes : l'administrateur est élu à l'unanimité.

Section Saussignac : 1 administrateur

Administrateurs sortants candidats :

- ▶ Monsieur Thierry DAULHIAC

Le Président demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote à donc lieu à mains levées.

Résultat des votes : l'administrateur est élu à l'unanimité.

Autres sections :

Le Président présente la démission pour lesquels il est nécessaire de procéder au renouvellement anticipé : Monsieur Stéphane GERAUD, section Monbazillac

- ▶ Candidat : Monsieur Guillaume BAROU

Le Président demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote à donc lieu à mains levées.

Résultat des votes : l'administrateur est élu à l'unanimité.

Le responsable de la section Bergerac rappelle qu'un poste de la section Bergerac reste vacant.

9°/ Les grands dossiers 2018

- Intervention de Anne DUPUY des Douanes au sujet de la déclaration mensuelle des sorties par voie dématérialisée.
- Intervention de Valérie LAPLACE de FranceAgriMer pour un bilan des aides OCM du plan en cours et nouveautés restructuration 2017/2018.
 - Daniel HECQUET, intervient au sujet des aides FAM à l'export. Il déplore l'augmentation du seuil d'investissement par mission et par pays pour avoir accès aux aides. Ce seuil est aujourd'hui fixé à 10 000€ par entreprise ce qui est beaucoup trop important pour une PME de Bergerac.
 - Madame LAPLACE lui répond qu'il s'agit d'une décision collégiale entre la profession et l'administration prise au conseil spécialisé de FAM afin de privilégier les entreprises ayant atteint une taille critique.
 - Eric CHADOURNE déclare qu'il est dommage de ne pas aider les très petites entreprises très efficaces.
- Plan d'action suite au gel, intervention de Mathilde VANQUAETHEM pour les diagnostics d'exploitations. Voir document joint en annexe.
 - Fabrice PAUVERT intervient au sujet de la caisse de solidarité des vignerons de Duras. Il propose à l'Assemblée que ce processus soit développé pour les autres sections de la FVBD. Le président met au vote ce projet : « êtes vous d'accord pour que les sections intéressées (Bergerac, Saussignac et Monbazillac) puissent continuer le travail de création d'une caisse de solidarité ? ». L'AG est favorable.
- Présentation du projet de segmentation par Eric CHADOURNE, voir document joint en annexe.
- Présentation de la nouvelle gouvernance IVBD-FVBD-FNVBSO. Par Paul-André BARRAT président de l'IVBD.

A l'issue de ces présentations, Michel DELPON, député de la Dordogne, intervient sur les sujets suivants :

- ✓ L'Assemblée nationale travaille actuellement sur le renforcement des interprofessions chargées de définir la valeur des produits agricoles afin de retrouver de la marge pour l'amont de la filière.
- ✓ Autre sujet sensible, l'encouragement à la baisse de l'utilisation des produits phyto.
- ✓ Développement du projet TIGA en relation avec la région Nouvelle Aquitaine.

Enfin, le président donne la parole à Monsieur HEUGAS-LACOSTE, secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Bergerac et représentant de l'Etat qui remercie la production viticole de son invitation et les félicite pour avoir su gérer la crise du gel de 2017. Il clôt la séance.

L'assemblée générale se termine à 12h50 par un déjeuner sur place.

Le Président,

Le Secrétaire,